

les autres affaires excepté la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

La motion est adoptée.

COMITE DE SELECTION

Le très hon. ARTHUR MEIGHEN (premier ministre) propose :

Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents prescrits par l'article 10 du règlement; ledit comité devant se composer de MM. Reid (Grenville), Calder, McCurdy, Middlebro, King, Lemieux et Crerar, et que la partie de l'article 10 qui limite le nombre des membres dudit comité n'ait pas ici son application.

DEPOT DE RAPPORTS

Par M. l'ORATEUR :

1° Le rapport du directeur général des élections, conformément à la loi des élections fédérales.

2° Le rapport de MM. les bibliothécaires du Parlement.

SERGEANT D'ARMES ADJOINT

J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'avec mon approbation, le sergent d'armes a choisi M. Louis Charles Panet comme sergent d'armes adjoint pour la durée de la présente session du Parlement.

COMMISSION D'ECONOMIE INTERNE

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de transmettre à la Chambre un message de Son Excellence le Gouverneur général qui approuve la délibération du conseil nommant l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Chemins de fer et des Canaux; l'honorable J. A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation et président du Conseil privé, et l'honorable E. K. Spinney, pour agir de concert avec l'Orateur de la Chambre des communes en qualité de commissaire pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada de 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

La séance est levée à quatre heures.

CHAMBRE DES COMMUNES

Mardi, 15 février 1921.

La séance est ouverte à trois heures.

DÉPOTS DE RAPPORTS.

Par l'hon. C. C. BALLANTYNE: Le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, ainsi que le rapport annuel du département du Service naval.

Par l'hon. M. McCURDY: Le rapport annuel du ministère des Travaux publics.

ELOGE DES MEMBRES DECEDES.

Le très hon. ARTHUR MEIGHEN (premier ministre): Monsieur l'Orateur, Je tiens à l'instant même—et ce faisant je vais assurément au-devant des désirs de la Chambre—à faire allusion aux vides que la mort a creusés dans nos rangs depuis la dernière session. Le nombre de nos collègues dont nous déplorons la disparition est plus élevé que d'habitude, bien qu'il soit assez rare que le Parlement se réunisse sans que nous ayons à déplorer la perte de quelques-uns de nos collaborateurs.

En premier lieu, je désire faire allusion à la mort du regretté représentant de la circonscription électorale de Medicine-Hat, le très hon. M. Sifton, qui remplissait les fonctions de secrétaire d'Etat dans le présent Gouvernement. Feu l'hon. M. Sifton a eu l'honneur de servir son pays dans différentes sphères d'action et d'occuper toujours des fonctions plus élevées qu'il ne l'est donné en général à la plupart des hommes publics au Canada. Il fit partie au début de l'assemblée législative des territoires du Nord-Ouest. Il devint l'un des membres du Conseil exécutif de ces territoires lors de leur organisation pour occuper ensuite les fonctions de juge en chef des territoires du Nord-Ouest. Plus tard, il abandonna ce poste élevé pour exercer sa profession au barreau durant quelques années, puis il fut appelé à la haute situation de juge en chef de l'Alberta dont il devint le premier ministre.

Après avoir occupé cette haute position, il est venu prendre une place dans cette Chambre il y a trois ans et demi, environ, et il a tenu dans le cabinet d'Ottawa trois postes qu'il a remplis avec mérite et même avec distinction. Le trait dominant de M. Sifton, ou du moins le plus remarquable, c'était la vivacité, la rectitude de son esprit, la faculté de saisir du premier coup le noeud d'un problème et d'en venir sûrement et fermement à ses conclusions, presque toujours avec justesse. Il était assez rare qu'il se fit entendre dans cette Chambre, et chacun de nous, j'en suis sûr, le regretta; mais, quand il prenait la parole, le débat auquel il prenait part y gagnait invariablement. C'était dans la Chambre du conseil qu'il déployait le mieux ses talents; c'était là que la virilité et la force de son intelligence se manifestaient dans un frappant contraste avec le calme de son naturel et de sa conduite. Je suis sûr d'exprimer